

Débat public Port Seine-Métropole Ouest (PSMO)

Du 15 septembre 2014 au 15 décembre 2014



LETTRE D'INFORMATION N°4

17 OCTOBRE 2014

Un public local au rendez-vous



© Xavier Granet

Les deux premières réunions publiques ont été un succès en termes de participation : ces rendez-vous ont fait salle comble avec 275 personnes à Achères et 296 à Conflans-Sainte-Honorine, et un feu nourri de questions à chaque fois. Mardi soir, à Saint-Germain-en-Laye, la participation était moindre (125 personnes présentes), la prise de parole étant, plus qu'ailleurs, le fait d'élus ou de représentants d'associations. Si vous n'avez pu assister à ces réunions, vous pouvez en retrouver le contenu sur notre site web. Nous aurons le plaisir de vous retrouver après les vacances de la Toussaint, à Achères à nouveau. D'ici là, n'hésitez pas à explorer les documents, contributions, actualités disponibles sur le site et à vous y exprimer. Nous vous remercions de votre intérêt pour ce débat et pour votre mobilisation.

La Commission particulière du débat public PSMO

LES PROCHAINES RÉUNIONS

> Achères, le 6 novembre 2014

20h, Salle des fêtes Boris Vian
Présentation du projet - Focus sur le développement économique

> Carrières-sous-Poissy, le 12 novembre 2014

20h, Espace Louis Armand
Présentation du projet

> Andrésy, le 18 novembre 2014

20h, Salle des fêtes Julien Green
Présentation du projet - Focus sur les aménagements urbains

> Les réunions publiques

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET LIENS UTILES

> Le dossier de présentation du projet

> La synthèse de présentation du projet

> Comment s'informer et participer ?

> Qui organise le débat ?

LES DERNIÈRES EXPRESSIONS EN LIGNE

Question n°60 /
Traitement et destination
de la terre polluée

Les autres rendez-vous du débat

Une nouvelle visite de terrain programmée

Une sortie de terrain était organisée le samedi 11 octobre, pour visiter le

site où Ports de Paris souhaite installer son projet ainsi que le port de Limay. 25 personnes étaient présentes. Un second rendez-vous est organisé le mercredi 5 novembre, pour ceux qui n'auraient pu venir à la première séance, mais aussi pour donner à voir les deux sites en activité.



Programme



**Inscription jusqu'au 3 novembre
dans la limite des places disponibles**

L'atelier d'Andrésy dédié aux aménagements urbains

Dans la lettre d'information n°3, nous vous annonçons la tenue d'un atelier technique en amont de la réunion publique du mardi 18 novembre relative aux aménagements urbains, à Andrésy. Il aura lieu en fin d'après-midi de 17h à 19h. Sous la forme de tables animées par des spécialistes, cette séance fera l'objet d'une restitution le soir même lors de la réunion publique pour alimenter le débat. Si vous souhaitez participer à cet atelier, merci de remplir le formulaire d'inscription ci-dessous. Il reste une vingtaine de places, celles-ci seront attribuées aux premiers inscrits.



Programme



Inscription dans la limite des places disponibles

D'autres actualités à retrouver sur le site

Consultez la page "Autres rendez-vous du débat" sur notre site : <http://psmo.debatpublic.fr/autres-rendez-vous-du-debat>

Réunions publiques : Replay !

Chaque réunion publique fait l'objet d'une restitution complète, mise en ligne progressivement dans les jours suivant chaque réunion. Découvrez au travers des archives des 3 premières réunions publiques du débat PSMO les présentations des intervenants, verbatim, comptes rendus, vidéo et enregistrements audio, photos...



Accéder aux archives des réunions publiques

Point sur la participation sur le site du débat

Ont été publiés sur le site du débat : **87 questions, 20 avis, 1 point de vue argumenté**. Ils proviennent tant des contributions directes sur le site que de celles reçues par coupon-réponse (carte T fournie avec le Journal du débat) ou des formulaires remplis lors des réunions publiques. Les caractéristiques du projet et ses effets constituent la thématique la plus fréquemment abordée (la moitié des questions). Vient ensuite le thème du territoire et de l'environnement du projet (20 questions). Les questions sur le développement économique ou le calendrier du projet sont très minoritaires (respectivement 9 et 3 questions). 8 questions portent sur le débat lui-même.

Le saviez-vous ?

Réponse publiée le 16/10/2014

Les terres de la plaine d'Achères, polluées en surface suite à l'épandage des eaux usées de l'agglomération parisienne, sont traitées sur site, dans le cadre fixé par l'arrêté préfectoral d'exploitation de la carrière préalablement aux travaux d'infrastructure portuaire. L'arrêté préfectoral précise les conditions : - de stockages temporaires des terres polluées...

> LIRE LA SUITE

Question n°10 / Risque pollution

Réponse publiée le 16/10/2014

La pollution est traitée sur l'emprise potentielle du projet Port Seine-Métropole Ouest par le carrier GSM, et cela, préalablement aux travaux d'infrastructure portuaire (Cf page 46 du Dossier du Maître d'Ouvrage). Les terres polluées en surface, qui seront déblayées pendant l'exploitation des granulats, seront traitées et stockées selon les modalités fixées par l'arrêté préfectoral d'exploitation de la carrière. Celui-ci précise...

> LIRE LA SUITE

Question n°44 / A quoi sert l'avis du public ?

Réponse publiée le 14/10/2014

Dans le cas du port de Triel, vous faites référence à une enquête publique et à la décision du Préfet des Yvelines de signer la DUP (déclaration d'utilité publique) autorisant Port de Paris à poursuivre son projet. Il n'appartient pas à la Commission particulière du débat public de s'exprimer sur cette procédure d'enquête publique sur le Port de Triel, hors périmètre du présent débat. Pour le projet PSMO nous sommes dans une phase en amont d'une telle enquête, phase destinée à éclairer...

> LIRE LA SUITE

Question n°23 / Aménagements lointains

Réponse publiée le 08/10/2014

L'ouverture au public du port

Vous pouvez réagir aux réponses apportées par le maître d'ouvrage ou la commission particulière du débat public, ou aux avis et points de vue exprimés sur le site, grâce au système de commentaires. N'hésitez pas à vous créer un compte sur le site pour pouvoir suivre plus facilement vos discussions.

Cahiers d'acteur : date limite le 9 novembre !

Vous avez jusqu'au dimanche 9 novembre pour transmettre à la Commission vos projets de cahiers d'acteur. Consultez le **mode d'emploi** et le **modèle de cahier d'acteur** pour en savoir plus.

Contact

Le secrétariat général du débat se tient à votre disposition pour toute question sur les modalités d'information et de participation.

Contactez la CPDP Port Seine-Métropole Ouest (PSMO)
Hôtel d'entreprises Camille-Jenatzy - Allée Edouard Branly - 78260 Achères
Tél. : +33 (0)1 39 65 08 20
cpdp-psmo@debatpublic.fr
<http://psmo.debatpublic.fr>

serait réalisée dès que possible en fonction du phasage des travaux d'aménagement du port. Elle pourrait être ainsi assurée avant 2025. Les travaux, s'ils sont confirmés à l'issue du débat, sont prévus en plusieurs phases, correspondant aux modalités d'exploitation de la carrière. L'exploitation déjà commencée permet en effet de libérer, au fur et à mesure, des espaces permettant une mise en service échelonnée du port jusqu'en 2040...

> LIRE LA SUITE

**> LIRE LES DERNIÈRES
EXPRESSIONS**

REJOIGNEZ LE DÉBAT
SUR

